



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 141 • NUMÉRO 001 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le lundi 3 avril 2006**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 3 avril 2006

## PREMIÈRE SESSION — 39<sup>E</sup> LÉGISLATURE

• (1105)

La trente-huitième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le mardi 29 novembre 2005, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 3 avril 2006 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le lundi 3 avril 2006.

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence la Gouverneure générale du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

Mme Audrey O'Brien, greffière de la Chambre des communes, donne lecture d'une lettre de la secrétaire de la Gouverneure générale annonçant que la suppléante de la Gouverneure générale se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, à 11 heures, pour ouvrir la première session de la trente-neuvième législature.

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes:

C'est le désir de l'honorable suppléante de Son Excellence la Gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence la Gouverneure générale du Canada ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi un président conformément à la loi, les motifs qui l'ont portée à convoquer le Parlement, mais qu'elle les exposera demain, le mardi 4 avril 2006, à 15 heures.

• (1120)

[Français]

*Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:*

**La greffière de la Chambre:** Conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Blaikie, député de la circonscription électorale d'Elmwood—Transcona, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection du Président.

\* \* \*

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** Merci beaucoup, chers collègues. Bienvenue à la 39<sup>e</sup> législature.

[Traduction]

Permettez-moi de commencer par un bref survol historique de la procédure selon laquelle le Président est élu par scrutin secret. Cette façon de procéder a été recommandée en 1985 par le Comité spécial

sur la réforme de la Chambre des communes, aussi connu sous le nom de comité McGrath, en tant que symbole de l'indépendance de la Chambre face au gouvernement ainsi que de l'indépendance de chaque député. On se souviendra que le Président était auparavant nommé par le premier ministre. Voilà donc dans quel esprit je vous invite à prendre part à ce processus.

La liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles à la présidence a été déposée sur le pupitre de chaque député et est disponible au bureau.

• (1125)

[Français]

La liste des députés éligibles à la présidence a également été déposée sur le pupitre de chaque député et elle est aussi disponible au Bureau. Conformément à l'article 3.1 du Règlement, la Chambre se doit de procéder aux discours des candidats à la présidence.

[Traduction]

Nonobstant tout article du Règlement ou toute procédure et usage adoptés par cette Chambre, et pour aider les nouveaux députés élus à identifier les candidats à la présidence, je vais reconnaître, en ordre alphabétique, chaque candidat par son nom et par le nom de sa circonscription électorale.

[Français]

Une fois que le dernier candidat à prendre la parole aura terminé son discours, je quitterai le fauteuil pendant une heure, après quoi les députés procéderont à l'élection du Président.

J'invite maintenant l'honorable Diane Marleau, députée de la circonscription électorale de Sudbury, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

### *Élection du Président*

[Traduction]

**L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.):** Bienvenue à nos collègues, bienvenue à cette auguste assemblée, le haut lieu de la démocratie canadienne. Malheureusement, ces dernières années, le comportement de certains de nos collègues dans cette enceinte a passablement déçu les Canadiens. Nous devons à tous nos concitoyens une institution qu'ils peuvent respecter. C'est pourquoi lorsque certains de nos collègues ont suggéré que je pose ma candidature, j'ai accepté. J'ai accepté parce je crois qu'un changement positif modifierait considérablement la façon dont la Chambre des communes est dirigée.

[Français]

Mes chers collègues, comme vous le savez, je suis députée ici, en cette Chambre, depuis plus de 17 ans. J'ai siégé pendant cinq ans à l'opposition. J'ai servi en tant que ministre responsable de divers portefeuilles et j'ai très bien su traiter des dossiers dont j'ai été saisie. J'ai également servi à titre de membre de plusieurs comités. Aussi, je connais très bien les rouages de cette Chambre.

Je crois qu'il est absolument essentiel qu'en cette Chambre règne le respect des uns à l'égard des autres.

[Traduction]

C'est une assemblée où se tiennent de grands débats et où on croise le fer, mais nous avons tous été élus par les Canadiens et nous partageons tous le même désir de faire progresser notre pays. Nous avons à coeur de bien représenter nos électeurs. Pour cela, les grands débats sont nécessaires mais, en bout de ligne, l'opinion de chacun doit être respectée et nous devons collaborer. Je propose de surveiller de près le vocabulaire qui sera employé à la Chambre des communes puisque c'est par là que ça commence. Je demanderais à tous les partis et à tous les leaders de s'associer à moi pour faire en sorte que cette institution jouisse à nouveau du respect qu'elle mérite.

Je vous remercie de votre attention.

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** J'inviterais maintenant M. Peter Milliken, le député de la circonscription de Kingston et les Îles, à prendre la parole devant la Chambre durant au plus cinq minutes.

**L'hon. Peter Milliken (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le président, chers collègues, je tiens à féliciter tous les députés réélus ou nouvellement élus à la Chambre.

• (1130)

[Français]

C'est toujours un plaisir de servir la Chambre à titre de député, et je suis très heureux que les électeurs de Kingston et les Îles m'aient accordé encore une fois le mandat de les représenter ici.

[Traduction]

Je suis ravi de revoir ceux et celles qui ont été réélus. Quant aux nouveaux, je les félicite et j'espère que leur séjour à la Chambre sera agréable.

Comme on le sait, certains me perçoivent comme un passionné de la procédure depuis mon élection en 1988. J'ai aimé dès le départ travailler sur les questions de procédure, que ce soit comme député de l'opposition, comme ministériel ou comme occupant du fauteuil, ce que je fais depuis 1996 à titre de Président, de vice-président ou de vice-président des comités pléniers.

[Français]

J'ai toujours apprécié, pendant cette période, la coopération des députés de chacun des partis en Chambre, et j'espère pouvoir continuer à remplir ce rôle au cours de cette législature.

Je note trois éléments importants au sujet du Président de la Chambre. Demain, devant la Gouverneure générale, le Président prononcera un bref discours qui fera état du plus important d'entre eux, soit que le Président est le serviteur de la Chambre.

[Traduction]

Cela étant, j'estime que le Président a un rôle à jouer quand il s'agit de diriger les débats, d'accorder la parole aux intervenants et ainsi de suite, mais les Présidents exigent également beaucoup de coopération de la part des députés afin que la Chambre fonctionne bien. J'ai toujours aimé, quand j'en ai eu la chance, travailler avec les autres députés, avec les whips et avec les leaders parlementaires des divers partis, sans oublier, bien sûr, les députés indépendants, à faire en sorte que la Chambre fonctionne, parfois cahin-caha, mais qu'elle fonctionne néanmoins.

[Français]

Le Président doit aussi parler au nom de la Chambre et des députés.

Au cours des années qui viennent de s'écouler, j'ai souvent eu l'occasion d'expliquer aux Canadiens le rôle et les responsabilités des députés, et de les sensibiliser à l'importance du travail des députés, ici en Chambre comme dans leur circonscription. Après tout, comme je l'ai dit, le Président parle au nom des députés de la Chambre, et je crois très important de continuer d'expliquer leur rôle aux Canadiens.

[Traduction]

J'estime également qu'il incombe au Président de prendre des décisions impartiales à la Chambre. À maintes reprises au cours de mon mandat, la Chambre a été saisie de questions qui exigeaient mon intervention, notamment, bien sûr, lorsqu'il y a eu partage des voix, situation qui se présente de temps à autre et force le Président à prendre une décision. À chaque fois, j'ai apprécié l'appui des députés, même de ceux qui se sont retrouvés du côté perdant parce que j'ai utilisé ma voix prépondérante. Le Président doit s'efforcer de fonder ses décisions sur les usages en matière de procédure et il va sans dire que c'est ce que j'ai tenté de faire les trois fois où cette situation s'est présentée, au cours de mon mandat à la présidence.

Dans chaque cas, j'ai collaboré avec les députés pour défendre la Chambre et ses valeurs, pour présenter cette enceinte comme une tribune de débats où il est possible de collaborer et où les partis sont invités à mettre l'épaule à la roue pour assurer la bonne marche des travaux de la Chambre.

[Français]

Je crois que pendant les dernières années, la Chambre a accompli suffisamment de choses. Nous avons abordé beaucoup des projets de loi présentés en Chambre. Nous avons également considéré toutes les motions qui ont été présentées en Chambre.

[Traduction]

Des progrès considérables ont été réalisés en dépit de situations de gouvernements minoritaires et, bien sûr, de modifications dans le plan de la Chambre.

Je serais fort reconnaissant aux députés de bien vouloir voter en ma faveur plus tard aujourd'hui. Je profite également de l'occasion pour les remercier de l'appui qu'ils m'ont donné dans le passé.

[Français]

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** J'invite maintenant M. Marcel Proulx, l'honorable député de la circonscription électorale de Hull—Aylmer, à prendre la parole pour une durée d'au plus cinq minutes.

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le président d'élection, honorables collègues, nous allons élire aujourd'hui une nouvelle Présidente ou un nouveau Président à la Chambre des communes. Ce matin, je vois beaucoup de nouveaux visages ainsi que mes anciens collègues. Je vois également des jeunes, des moins jeunes, des femmes, des hommes, des nouveaux, des anciens, des anglophones et des francophones. Je crois que nous avons toutes et tous en commun le souci de chercher à faire mieux et le plus possible pour nos commettants et pour tous les citoyens de notre pays.

● (1135)

[Traduction]

J'aimerais vous dire quelques mots sur le rôle très important que joue le Président de la Chambre. À mes nouveaux collègues, je voudrais expliquer que le Président ne fait pas que distribuer le temps de parole. Il préside les travaux de la Chambre avec équité, et permettez-moi de vous souligner que dans un contexte de gouvernement minoritaire, avec trois partis d'opposition, son jugement, sa fermeté et son impartialité dans les décisions sur les questions de procédure vont déterminer la qualité du climat de travail dans cette Chambre.

[Français]

À mes anciens collègues, que je suis heureux de retrouver et que je m'empresse de féliciter pour leur réélection, je voudrais rappeler que les esprits ne sont pas toujours aussi calmes et aussi généreux que ce à quoi nous assistons ce matin.

[Traduction]

Le climat de la Chambre au cours des dernières années — notamment lors de la période des questions — a eu des répercussions néfastes et malheureuses sur notre crédibilité, comme sur celle de l'institution démocratique à laquelle nous appartenons. Ne soyons pas surpris de l'indifférence et du scepticisme grandissant que nous provoquons. D'ailleurs, un sondage récent nous révélait qu'à peine 14 p. 100 des Canadiens font confiance aux politiciens. Je crois qu'il n'y a pas lieu d'être fier de ce résultat et que nous souhaitons tous nous améliorer. Pensons-y lorsque nous choisirons celle ou celui qui présidera nos délibérations et nos travaux.

[Français]

Député à la Chambre des communes depuis 1999, j'ai eu le privilège de côtoyer et de travailler avec des députés de tous les partis représentés dans cette vénérable institution.

[Traduction]

Au cours de la dernière législature, j'occupais le fauteuil du Président à titre de vice-président des comités pléniers. Les commentaires que vous m'avez adressés m'indiquent que j'ai bien protégé votre droit d'expression et, par le fait même, permis à vos électeurs d'être entendus. Je suis fier du travail que nous avons accompli ensemble.

J'ai également présidé le comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-38. Celles et ceux qui étaient là ont pu juger de mon impartialité, de mon immense considération pour notre système

### *Élection du Président*

démocratique, ainsi que de la rigueur et de la grande ouverture dont j'ai fait preuve au cours des séances du comité.

Nous savons combien notre travail peut être exigeant aussi bien sur le plan intellectuel, moral que physique. Nous savons combien grande doit être notre disponibilité auprès de nos électeurs et pour les travaux de la Chambre, des comités et des sous-comités. Je crois qu'il faut revaloriser et faire mieux connaître le rôle et la fonction de député au sein de notre système démocratique, et je m'engage à le faire avec vous, si vous m'accordez votre confiance.

[Français]

Chers collègues, les Canadiens et les Canadiennes ont le profond désir et, j'oserais dire, le droit d'avoir des parlementaires dont le comportement inspire le respect. Il serait mal venu et illusoire d'attendre qu'ils respectent les institutions si leurs députés ne le démontrent pas par leur attitude, leur fierté et leur déférence envers la première institution du pays.

[Traduction]

C'est à nous de démontrer aux Canadiens que nous respectons la fonction pour laquelle ils nous ont élus. Nous devons représenter leurs intérêts, exprimer leurs convictions et débattre en cette Chambre des grands enjeux auxquels la société canadienne fait face. J'ajouterais que cela fait aussi partie de notre devoir d'élire à la fonction de Président une personne qui saura nous mener aux plus justes compromis et aux meilleures décisions pour le mieux-être de notre pays.

Chers collègues, en m'accordant votre confiance aujourd'hui, vous me donnez le privilège de pouvoir servir l'idéologie démocratique que nous partageons. Vous pourrez compter sur mon engagement à diriger cette 39<sup>e</sup> législature du Parlement avec impartialité, fermeté et dignité dans les deux langues officielles du Canada.

### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** Avant de suspendre la séance pour une heure, je signale aux honorables députés que la sonnerie rappelant les députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

[Français]

La séance est donc suspendue jusqu'à convocation par la présidence.

(La séance est suspendue à 11 h 40.)

● (1240)

### REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 12 h 45.)

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre procédera maintenant à l'élection d'un Président. La liste des députés éligibles à la présidence a été affichée dans chaque isolement et au Bureau.

● (1245)

[Traduction]

J'aimerais que le sergent d'armes présente l'urne au président d'élection pour inspection et permette à la greffière de la Chambre d'inspecter et de verrouiller l'urne.

Après que la greffière aura décelé le paquet de bulletins de vote, je proposerai à la Chambre une façon de procéder qui facilitera le scrutin.

*Élection du Président**[Français]*

Puisque nous procéderons au vote sous peu, je rappelle aux députés d'écrire les prénom et nom de leur candidat en lettres moulées sur leur bulletin de vote.

*[Traduction]*

Je demanderais aux députés de quitter leur place en passant derrière les rideaux et de se présenter devant le bureau en empruntant les portes situées à gauche et à droite du fauteuil, de leur côté respectif de la Chambre. Un greffier leur remettra alors un bulletin de vote.

*[Français]*

Après avoir voté, les députés voudront bien s'éloigner des isoaloirs.

*[Traduction]*

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

● (1315)

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoaloirs.)

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

## SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie rappelant les députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

*[Français]*

La séance est suspendue jusqu'à convocation par la présidence.

(La séance est suspendue à 13 h 19.)

● (1345)

*[Traduction]*

## REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 13 h 48.)

(Le greffier de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois informer la Chambre qu'un président a été dûment élu.

*[Français]*

C'est avec grand plaisir que j'invite maintenant à prendre place au fauteuil l'honorable député de la circonscription électorale de Kingston et les Îles.

**Des voix:** Bravo!

*[Traduction]*

**Le président d'élection (l'hon. Bill Blaikie):** J'invite maintenant le très honorable premier ministre ainsi que le chef de la loyale opposition de Sa Majesté à escorter l'honorable Peter Milliken jusqu'au fauteuil.

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le bureau, le très honorable premier ministre et l'honorable chef de l'opposition conduisent M. Milliken de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

● (1350)

**Le Président:** Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

Je dois dire que je suis très heureux d'être de retour à la Chambre après notre absence de plusieurs mois et d'avoir cette chance d'exprimer mes remerciements aux électeurs de Kingston et les Îles qui m'ont de nouveau choisi pour les représenter dans cette enceinte.

C'est vraiment un plaisir d'avoir l'occasion de servir à la Chambre, comme ceux d'entre nous qui sont ici depuis un certain temps ont pu s'en rendre compte et comme les nouveaux élus pourront le constater au cours des prochains jours. J'ai bien hâte de présider les séances de la Chambre.

Comme je l'ai déjà dit ce matin, certains d'entre nous trouvent le changement dans l'attribution des sièges un peu plus radical, car c'est tout un changement. Je connais les avantages de siéger d'un côté ou de l'autre, car j'ai déjà été dans cette situation et je suis donc heureux d'avoir la chance de donner la parole aux députés siégeant des deux côtés. J'espère que je ne commettrai pas trop souvent l'erreur de désigner des députés par leur ancien titre. Je vais essayer de ne pas me tromper à la suite de ce changement.

Je voudrais également dire à quel point j'attends avec impatience l'ouverture officielle de la Chambre demain et les débats qui s'ensuivront.

*[Français]*

Je vous remercie donc de votre appui lors de ces élections. J'ai discuté avec plusieurs d'entre vous. J'apprécie l'appui que vous m'avez accordé par le passé, tout comme celui que vous me manifestez aujourd'hui. Le Président ne peut faire son travail sans l'appui important de tous les députés. J'espère que vous m'aidez au cours de la session dont l'ouverture se fera demain.

*[Traduction]*

Je tiens aussi à souligner la présence à la tribune de trois de mes soeurs, Katherine, Amanda et Elizabeth et des maris de Kathy et d'Elizabeth. Ma mère est également présente, accompagnée de mon frère et de son épouse, Pat. Je suis très heureux qu'ils aient pu se joindre à nous aujourd'hui comme ils l'ont fait dans le passé.

Je suis vraiment impatient de profiter des occasions que nous aurons de nous rencontrer au cours des prochains jours.

*[Français]*

Je souhaite que nous ayons l'occasion de nous rencontrer à plusieurs reprises, lors des réceptions et autres événements qui suivront l'ouverture de la législature. En effet, le travail entre les députés est très important pour la Chambre, pour le Président et pour tous. Les occasions de nous rencontrer que nous fournissons de tels événements sont très importantes pour nous.

*Élection du Président*

[Traduction]

J'espère que les nouveaux députés rencontreront certains de leurs collègues plus expérimentés au cours de la prochaine semaine ou des deux semaines qui viennent. Si j'en crois notre expérience dans cette enceinte, les Canadiens ont choisi un groupe remarquable d'hommes et de femmes pour les représenter à la Chambre.

Il me tarde de travailler avec vous tous pour faire de notre pays un meilleur endroit où vivre. Je vous remercie infiniment.

*Et la masse ayant été posée sur le bureau:*

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, je dirai d'entrée de jeu que je préférerais que vous vous en teniez à mon nouveau titre plutôt qu'à mon ancien.

• (1355)

[Français]

Tout d'abord, au nom du gouvernement, j'aimerais féliciter l'honorable député de Kingston et les Îles pour sa réélection à la présidence de la Chambre. C'est un honneur bien mérité.

[Traduction]

Permettez-moi de dire quelques mots, monsieur le Président. Tout d'abord, je comprends que vous soyez plus réticent aujourd'hui à occuper le fauteuil que vous ne l'étiez la dernière fois qu'on vous l'a proposé. Cependant, j'ai remarqué que les députés étaient mieux disposés à vous choisir cette fois-ci. En vous élisant, tous les députés de la Chambre montrent bien à quel point ils estiment vos compétences comme Président.

Comme certains députés le savent peut-être, monsieur le Président, nous nous connaissons l'un et l'autre depuis fort longtemps. Nous avons tout d'abord fait connaissance lorsque vous étiez nouvellement élu député et que j'étais, pour ma part, adjoint législatif. Nous avons mangé ensemble un certain nombre de fois durant la période où je faisais mes premières armes comme député. Tout comme bon nombre de députés, j'ai toujours su que vos compétences étaient considérables et à quel point l'idée que vous vous faisiez du pays était noble. Le seul point qui ait jamais posé problème entre nous a été votre esprit de parti. Or, compte tenu de ce que vous avez fait aujourd'hui, cette question est pour moi largement résolue.

Au fil des années, monsieur le Président, vous avez montré que vous aviez la volonté d'assurer le déroulement équitable et ordonné de nos délibérations. Vous avez fait preuve d'une aptitude exceptionnelle à naviguer dans les eaux passablement troubles de la dernière législature. Nous sommes tous convaincus que vous saurez en faire autant au cours de la trente-neuvième législature.

Je vous répéterai en terminant que je suis convaincu de parler au nom de tous les ministériels en vous félicitant, monsieur le Président, de votre réélection.

[Français]

Au nom du gouvernement, au nom des Canadiens, je vous remercie pour votre dévouement à l'égard du Parlement du Canada.

**L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais appuyer les propos du premier ministre. Je partage son sentiment et j'espère qu'il n'y aura pas de confusion en ce qui concerne nos rôles.

Monsieur le Président, je vous assure que, du côté de l'opposition, vous aurez notre entière collaboration.

[Traduction]

Nous vous souhaitons beaucoup de succès, monsieur le Président, dans votre rôle de gardien de la dignité et des privilèges de la Chambre.

Nous félicitons Mme Marleau et M. Proulx de s'être portés candidats à la présidence. Ils ont tous deux signalé dans leurs remarques que notre comportement à la Chambre a, dans une certaine mesure, une incidence sur le respect qu'ont nos concitoyens pour nous et pour le travail que nous faisons.

C'est pourquoi, monsieur, je peux vous assurer que vous bénéficierez de notre entière confiance et de notre appui pour veiller à ce que nous ayons un comportement digne et responsable à la Chambre.

Je reprends ce que le premier ministre a dit dans ses remarques.

[Français]

Il a noté que vous aviez de l'expérience avec l'opposition tout comme avec le gouvernement.

Pour avoir passé un certain temps de l'autre côté de la Chambre, on a toujours eu l'impression que vous étiez un peu trop sévère envers le gouvernement, mais pas assez envers l'opposition. Nous nous attendons à ce que vous mainteniez cette tradition dans cette Chambre.

[Traduction]

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos fonctions, monsieur le Président.

• (1400)

[Français]

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, au nom du Bloc québécois et de tous mes collègues, je suis heureux de vous présenter mes plus sincères félicitations pour cette élection.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier tous les candidats qui ont manifesté un intérêt à occuper cette fonction cruciale pour le bon fonctionnement de la Chambre des communes. Vos tâches et vos responsabilités seront particulièrement mises en évidence dans ce contexte où le gouvernement est minoritaire, mais vous avez déjà une certaine expérience en cette matière.

La Chambre des communes est composée d'élus qui incarnent la volonté de la population et, en dernière instance, c'est cette assemblée démocratique qui doit avoir le dernier mot, qui doit prendre des décisions législatives et budgétaires. Nous connaissons l'importance de votre fonction, qui en est une de défense des droits des députés, mais également des droits du Parlement, des droits de l'intégrité des démocraties parlementaires, qui fait en sorte que nous pourrions nous livrer à des débats qui, s'ils peuvent parfois être controversés et soulever les passions, demeurent essentiels pour la bonne santé démocratique du Canada comme du Québec.

Je tiens à vous assurer de la coopération du Bloc québécois dans l'exercice de vos fonctions, et en terminant je voudrais nous souhaiter, à tous et toutes, une session fructueuse.

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, je veux vous féliciter de la part de tout notre caucus, plus grand cette fois-ci, de députés néo-démocrates.

J'espère que vous me donnerez l'occasion de dire quelques mots.

*Élection du Président*

[Traduction]

Premièrement, monsieur le Président, j'aimerais remercier le doyen de la Chambre, le député d'Elmwood—Transcona. Je suis certain que toute la Chambre sera d'accord avec moi pour dire qu'il a dirigé de main de maître les procédures auxquelles nous avons assisté aujourd'hui. Je voudrais aussi, au nom de notre parti, présenter mes remerciements aux députés de Sudbury et de Hull—Aylmer pour avoir présenté leur candidature, ce qui nous a permis de voir la démocratie à l'oeuvre pour la première fois dans la présente législature.

Monsieur le Président, en ce qui concerne votre réélection à titre de Président de la Chambre, nous pouvons dire qu'elle est attribuable non seulement à votre profond respect pour l'institution, à votre compréhension de votre rôle de serviteur de la Chambre, dont vous avez parlé avec beaucoup d'éloquence, et aux décisions que vous avez prises dans le passé, mais également aux sentiments profonds que nous partageons à votre égard. Vous êtes à nos yeux une personne intègre, capable de nous traiter tous sur un pied d'égalité, de manière amicale et franche. Nous l'apprécions beaucoup.

[Français]

J'ai quelques mots à dire à tous mes amis députés qui sont ici, parce que nous avons la responsabilité de garder une certaine éthique dans la Chambre.

[Traduction]

Je suis certain que vous avez entendu des Canadiens de partout au pays vous dire au cours des derniers mois combien ils étaient déçus du climat qui régnait à la Chambre. Je me souviens de quelques-unes des paroles prononcées par Ed Broadbent lors de son dernier grand discours ici. Il nous exhortait à respecter la dignité de chacune des personnes composant la Chambre et à nous rappeler que des milliers de Canadiens nous ont choisis pour les représenter à la Chambre et pour y soulever les enjeux qui leur tiennent à coeur.

J'espère de tout coeur que les députés feront tous comme moi et mon parti et prendront l'engagement d'offrir aux Canadiens des débats démocratiques dont nous pourrions tous être fiers. J'espère bien que les chefs des autres partis collaboreront avec nous sur ce point.

[Français]

Monsieur le Président, je sais que vous avez besoin de notre aide; vous ne pouvez tout faire vous-même. Nous travaillerons donc avec vous d'une manière respectueuse en tout temps.

Félicitations et bonne chance.

● (1405)

**Le Président:** Je voudrais remercier tous les honorables députés et les leaders à la Chambre de leurs remarques. J'apprécie ce qui a été dit.

[Traduction]

Je remercie également les députés des circonscriptions de Sudbury et de Hull—Aylmer, qui se sont également portés candidats à la présidence.

[Français]

Ce fut un plaisir d'avoir de tels candidats lors de l'élection.

[Traduction]

J'organiserai aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce 216, une réception pour tous les députés et en particulier pour les deux autres candidats. J'invite cordialement tous les députés à venir lever leur verre pour célébrer l'ouverture de la session.

\* \* \*

[Français]

**OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE**

**Le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Résidence du Gouverneur général

Le 3 avril 2006

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, et Son Excellence Jean-Daniel Lafond arriveront à l'entrée de la Tour de la Paix à 15 heures, le mardi 4 avril 2006. Lorsqu'il aura été confirmé que tout est en place, Leurs Excellences se rendront à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la 39<sup>e</sup> législature du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Barbara Uteck.

La Chambre s'ajourne à demain, à 15 heures, alors qu'elle se rendra au Sénat, où Son Excellence inaugurera la première session de la 39<sup>e</sup> législature.

(La séance est levée à 14 h 7.)





## TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 3 avril 2006

<b>PREMIÈRE SESSION — 39<sup>E</sup> LÉGISLATURE</b>		M. Blaikie.....	3
Ouverture de la législature.....	1	<b>Suspension de la séance</b>	
<b>Élection du Président</b>		M. Blaikie.....	4
M. Blaikie.....	1	Suspension de la séance à 13 h 19.....	4
Mme Marleau.....	2	<b>Reprise de la séance</b>	
M. Blaikie.....	2	(La séance reprend à 13 h 48.).....	4
M. Milliken.....	2	M. Blaikie.....	4
M. Blaikie.....	3	M. Harper.....	5
M. Proulx.....	3	M. Graham (Toronto-Centre).....	5
<b>Suspension de la séance</b>		M. Duceppe.....	5
M. Blaikie.....	3	M. Layton.....	5
Suspension de la séance à 11 h 40.....	3	<b>Ouverture de la législature</b>	
<b>Reprise de la séance</b>		Le Président.....	6
Reprise de la séance à 12 h 45.....	3		

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En case de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt**

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

**Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943**

**Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757**

**[publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services**

**Public Works and Government Services Canada**

**Ottawa, Ontario K1A 0S5**

**Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943**

**Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757**

**[publications@pwgsc.gc.ca](mailto:publications@pwgsc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**